Interview pour *Panorama* du 15 juillet 2015

Monsieur le Secrétaire d'Etat, bienvenue en Albanie. C'est votre première visite en Albanie. Quel est l'objectif de cette visite officielle dans votre fonction de Secrétaire d'Etat aux Affaires européennes ?

Je viens réaffirmer ici l'engagement ferme de la France à soutenir la vocation de l'Albanie à intégrer l'Union européenne. C'est un engagement qui a été rappelé par le Président François Hollande à votre premier Ministre, lorsqu'ils se sont rencontrés à Paris en juin 2014. Je viens donc travailler avec vos dirigeants pour soutenir l'avancement de votre préparation à cette intégration.

Ce déplacement est aussi l'occasion de dire notre amitié avec un pays proche de nous, et encore insuffisamment connu par les citoyens et les entrepreneurs français.

L'Albanie a obtenu le statut de pays candidat. Avez-vous une date ou un délai pour l'ouverture des négociations en vue de l'adhésion à l'UE de l'Albanie?

Il n'y a pas de date préétablie. Comme je viens de le dire, la question est de bien préparer et de réussir l'adhésion. Pour cela, il y a des procédures, toute une démarche pour garantir que l'Albanie sera, le moment venu, pleinement capable de tirer les bénéfices et d'assumer les responsabilités qui découleront de son statut de membre de l'Union européenne.

Je crois qu'il faut éviter de perdre un temps précieux à extrapoler sur un calendrier qui, *in fine*, dépendra des résultats qu'obtiendra l'Albanie dans la mise en œuvre des réformes prioritaires. Mais j'ai une grande confiance dans le travail qui est engagé actuellement. Le pays doit continuer à se préparer avec la même volonté que celle dont il a fait preuve jusqu'à présent. Il faut progresser dans les réformes, garantir l'Etat de droit, le respect des libertés fondamentales et des règles de transparence en matière économique. L'ouverture des négociations d'adhésion interviendra naturellement, à l'issue de ce processus.

Je tiens à réaffirmer, au travers de ma visite, la volonté de la France de travailler aux côtés de l'Albanie, pour la réussite de ce chemin historique.

Les retards ou la mise en attente pour l'adhésion à l'UE des pays des Balkans occidentaux, dont l'Albanie, pourraient provoquer des problèmes dans ces pays, à savoir le manque de perspective pour les jeunes, mais également la menace de l'encouragement des extrémistes islamiques.

L'Europe ne s'est construite ni sur la peur, ni sur la menace, ni sur le désespoir. Elle s'est construite sur des valeurs, une volonté et sur l'espoir : un espoir de solidarité, de paix et de prospérité.

Dans cette période marquée par de nombreuses crises à la fois économique, sociale et sécuritaire, il est essentiel de ne pas céder aux tentations du populisme, du radicalisme et du repli sur soi. Et je tiens à saluer le travail remarquable que fournit l'Albanie dans ce domaine, elle qui est un exemple mondial de tolérance entre les confessions religieuse, et qui est profondément engagée dans la guerre contre le jihadisme.

Quant aux jeunes albanais, c'est précisément pour eux que nous travaillons sans relâche, pour renforcer l'édifice européen afin qu'il soit capable d'abriter non pas seulement leurs rêves, mais également leur réalité de demain.

Quelle est votre opinion sur les réformes du gouvernement albanais, qui sont demandées notamment par Bruxelles en vue de l'ouverture des négociations ? Sont-elles (les réformes) dans la bonne direction et ont-elles le rythme nécessaire ?

La France a fortement soutenu l'octroi du statut de candidat à l'Albanie en juin 2014. J'ai personnellement participé au Conseil des ministres européens qui a préparé la décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement. Cet octroi a été assorti de ce qu'on a appelé les « cinq + deux » priorités-clés.

La Commission européenne suit avec attention l'état d'avancement de ces réformes essentielles, et elle en fera un bilan dans le cadre de son rapport de progrès qui sera présenté en octobre prochain.

Pour résumer mon sentiment personnel, je dirais que l'Albanie a su faire preuve d'un engagement remarquable pour développer la coopération régionale avec les pays de la région, et notamment avec la Serbie avec laquelle elle a su poser les jalons d'un processus historique. Sur les relations entre majorité et opposition, la situation reste compliquée, et il faudra encore du temps pour rompre avec la conflictualité parfois violente entre les deux camps. Mais je tiens à saluer le bon déroulement des élections locales du 21 juin dernier. Sur la réforme de l'administration publique, les choses sont bien engagées et sur les droits de l'Homme, je note de vrais progrès, même si des efforts restent nécessaires notamment pour garantir le plein respect des droits des minorités ou encore la pleine transparence des processus électoraux.

En revanche, il reste trois domaines, dans lequel le pays doit, sans tarder, intensifier ses efforts : la lutte contre la corruption, la lutte contre le crime organisé et la réforme de la justice qui doit être mise en œuvre sans tarder.

Mais ces réformes ne nécessitent pas seulement que le gouvernement y travaille. Il faut aussi y associer toutes les forces vives du pays et notamment la société civile.

Comment se présente en France la question des ressortissants albanais, demandeur d'asile ? Combien de demandes sont déposées ? Les demandes sont en baisse ou en augmentation ? Ce phénomène pourrait-il constituer un obstacle à l'ouverture des négociations d'adhésion à l'UE ?

En 2010, la France a soutenu la suppression des visas de court séjour pour l'entrée des Albanais dans l'espace Schengen. En décembre 2013, le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative française a reconnu que l'Albanie est un pays d'origine sûr. Et c'est également parce que nous n'avions aucun doute sur le caractère démocratique de l'Albanie que nous avons soutenu l'octroi du statut de candidat en juin 2014. Les ressortissants albanais n'ont donc pas matière à demander l'asile politique en France.

Pourtant ils ont été près de 3.000 à le faire en 2014. Ce rythme avait diminué au 1er trimestre 2015 mais repart à la hausse depuis le printemps. Il s'agit d'un sujet sensible, sur lequel nous menons une coopération très étroite avec Tirana. Nous faisons pleinement confiance aux autorités albanaises pour empêcher tout détournement de la procédure d'asile, et aux Albanais pour ne pas tomber dans la précarité et l'illégalité.

La Chancelière allemande a pris l'initiative d'organiser ce que l'on appelle le Processus de Berlin, visant à encourager les pays des Balkans occidentaux à coopérer entre eux, en particulier dans le domaine économique, en présentant des projets communs. Est-ce que la France entend réaliser de projets de cette nature en Albanie et dans notre région, ou souhaite-elle se joindre à l'initiative de la Chancelière Merkel ?

C'est en juillet 2013 que la France, avec la Slovénie et la Croatie, a pris l'initiative de réunir ce qu'on a appelé le processus de Brdo-Brioni. L'année suivante, l'Allemagne a invité les pays des Balkans à une rencontre qu'on a appelé le processus de Berlin, qui se tiendra cet été à Vienne, et l'été suivant à Paris.

Nous ne pouvons que nous réjouir que tous ces processus se rejoignent et confirment la priorité que constituent les Balkans occidentaux pour l'Union européenne. Bien entendu, nous serons à Vienne pour encourager la coopération regionale entre l'Union et les pays des Balkans occidentaux.

Et nous préparons dès aujourd'hui la conférence de Paris en 2016, que nous souhaitons centrer sur les grands projets régionaux d'infrastructures ainsi que sur des initiatives pour contribuer au rapprochement des jeunes générations de la région. Car ce sont ces jeunes qui représentent l'avenir des Balkans occidentaux. Un avenir qui, j'en suis convaincu, sera européen.